

# Peuvent-ils rester seuls à la maison?

Avec le retour à l'école et le nouvel horaire, beaucoup de parents se trouvent devant un dilemme, est-ce que je peux laisser les enfants seuls à la maison jusqu'à mon retour du travail. Même si cela est souvent pour une courte période, une multitude de choses viennent à votre esprit: son âge, sa maturité, la durée de votre absence, etc..

Nous offrirons bientôt pour votre enfant une courte formation « Seul à la maison ». Cette formation a pour but de préparer les enfants à se débrouiller seuls, à se mettre à l'abri des problèmes, à composer avec les situations susceptibles de se présenter et à s'occuper de façon sécuritaire et constructive.

Cette formation se donne en deux blocs de deux heures au Centre de ressources pour les familles des militaires. À la suite de chaque rencontre les enfants auront des exercices et de la lecture à faire en compagnie de leurs parents.

Voilà une belle opportunité de développer l'autonomie de votre enfant!

**Pour vous inscrire ou pour connaître les dates de la prochaine formation, vous n'avez qu'à communiquer avec le CRFM au 677-7468.**

**Available in French Only**



*Source : -Le débrouillard averti, Conseil canadien de la sécurité, 2000.  
-On my own, CRFM Winnipeg.*